



Communiqué de presse

6 octobre 2015

Charte Entreprises & Quartiers 1^{ère} Rencontre nationale

La Charte Entreprises & Quartiers, qui compte aujourd'hui une soixantaine d'entreprises signataires, vient de fêter ses deux ans. **Avec l'appui du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, organise lundi 12 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30, à la maison de la RATP, 54 quai de la Rapée, Paris XIIe, une rencontre nationale d'échanges** sur cette démarche d'implication des entreprises en faveur des quartiers populaires.

Quel bilan deux ans après son lancement ? Comment l'État accompagne-t-il sa déclinaison dans les territoires ? Comment impliquer davantage les entreprises ? Autant de questions qui seront discutées et illustrées par les témoignages d'entreprises signataires et des représentants des services déconcentrés de l'État.

À cette occasion, Patrick Kanner signera des conventions d'engagement avec les entreprises Airbus, Groupama, Nestlé, UGC.

[Consulter le programme](#)

Inscription obligatoire à inscription@imsentreprendre.com

Lancée en 2013 dans le cadre du plan « Entrepreneurs des quartiers », la Charte Entreprises & Quartiers engage les signataires à favoriser, pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'accès à l'emploi ou la création d'entreprises, mais également à agir pour le développement économique, social et culturel dans différents domaines tels que l'éducation, l'orientation, la médiation, les services à la population, le soutien à l'entrepreneuriat, les clauses d'insertion.



Contact presse
Corinne Gonthier
Tél. : 01 85 58 60 49
corinne.gonthier@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr